Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 1 / 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article: 180073

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Huile à engrenages

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Wilhelmstr. 47

58256 Ennepetal / ALLEMAGNE Téléphone +49 2333 911-0 Téléfax +49 2333 911-444 Site internet www.febi.com E-mail info@febi.com

Secteur informatif

Informations techniques info@febi.com
Fiche de Données de Sécurité info@febi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangerAucunMention d'avertissementAucunMentions de dangerAucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

 $Contient: Acide, 3-[[bis(2-m\'{e}thylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propano\"ique. EUH208$

Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 2 / 13

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - < 10	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant
	CAS: 64742-65-0, EINECS/ELINCS: 265-169-7, Reg-No.: 01-2119471299-27-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
0,1 - < 0,93	Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)
	EINECS/ELINCS: 931-384-6, Reg-No.: 01-2119493620-38
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1: H317 - Aquatic Chronic 2: H411
	SCL [%]: > 50: Eye Irrit. 2: H319, >= 9,39: Skin Sens. 1B: H317, > 50: Eye Dam. 1: H318
0,1 - 1	Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque
	CAS: 268567-32-4, EINECS/ELINCS: 434-070-2, Reg-No.: 01-2119658068-31
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Chronic 3: H412

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

contient 3 % poids/poids de DMSO-extract (pour les huiles minérales)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

oxyde de carbone (CO) Oxydes de soufre (SOx). Oxyde d'azote (NOx).

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

Huile de boite 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 3 / 13

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les huiles). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Le produit est combustible.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 4 / 13

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

non applicable

DNEL

Substance	
Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque, CAS: 268567-32-4	
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 4,4 mg/m³ (AF=25)	
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 1.25 mg/kg bw/d (AF=100)	
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.1 mg/m³ (AF=50)	
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0.6 mg/kg bw/d (AF=200)	
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.6 mg/kg bw/d (AF=200)	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0	
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2,73 mg/m³	
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,58 mg/m³	
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 970 μg/kg bw/day	
Consommateurs, absorption orale, Effets locaux à long terme, 740 µg/kg bw/day	
Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)	
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 4.28 mg/m³ (AF=30)	
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 12.5 mg/kg bw/d (AF=120)	
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 6.25 mg/kg bw/d (AF=240)	
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.25 mg/kg bw/d (AF=600)	
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.09 mg/m³ (AF=60)	

PNEC

Substance

Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque, CAS: 268567-32-4		
Eau douce, 0.072 mg/L (AF=50)		
Eau de mer, 0.007 mg/L (AF=500)		
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/l (AF=10)		
Sédiment (Eau douce), 23 mg/kg dw		
Sédiment (Eau de mer), 2.3 mg/kg dw		
Sol, 4.54 mg/kg dw		
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0		
Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg food		
Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)		
Eau douce, 2.4 µg/L (AF=50)		
Eau de mer, 0.24 µg/L (AF=500)		
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 24.33 mg/L (AF=100)		
Sédiment (Eau douce), 12.9 µg/kg dw		
Sédiment (Eau de mer), 1.29 μg/kg dw		
Sol, 1.17 μg/kg dw		
Ingestion (alimentaire), 10 mg/kg dw (AF=300)		

Huile de boite 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0 Page 5 / 13

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

lunettes de protection. (EN 166:2001) Protection des yeux

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants. > 0,4 mm: Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle Vêtement de protection léger.

Divers Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire Non applicable

Risques thermiques Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 6 / 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueliquideFormeliquideCouleurjaunâtreOdeurcaractéristique

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Valeur du pH [1%] Non applicable

Valeur du pH [1%] Non applicable

Point d'ébullition ou point initial
d'ébullition et intervalle d'ébullition

[°C]

Point d' éclair [°C] 241

Inflammabilité Non explosif.

Limite inférieure d'explosion n'est pas auto-inflammable

Limite supérieure d'explosion Non applicable

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible.

Densité [g/cm³] 0,85 (20 °C / 68,0 °F)

Densité relative Non déterminé

Densité de versement [kg/m³] Non applicable
Solubilité dans l'eau non miscible

Solubilité autres solvants

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Viscosité cinématique 56 mm²/s 40°C (DIN 51562)

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible.

Point de fusion [°C] Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammation [°C] Non applicable

Temp. de décomposition [°C] Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules Pas d'information disponible.

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

Réagit au contact des bases fortes.

Réagit au contact des acides forts.

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 7 / 13

10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement.

10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort Voir la SECTION 10.3.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Huile de boite 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 8 / 13

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité orale aiguë

Substance

Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque, CAS: 268567-32-4

LD50, oral, rat, > 2000 mg/kg bw

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

LD50, oral, rat, 2000 mg/kg

Toxicité dermale aiguë

Substance

Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque, CAS: 268567-32-4

LD50, dermique, rat, > 2000 mg/kg bw

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LD50, dermique, lapin, > 2000 - 5000 mg/kg bw

Toxicité aiguë par inhalation

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

LC50, inhalatoire, rat, 2,18 - 5,53 mg/L air 4h, 4h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

œil, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

dermique, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

dermique, non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

NOAEL, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ air, aucun effet nocif observé

Huile de boíte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 9 / 13

LOAEL, dermique, Souris, 100 mg/kg bw/day, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

Substance

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/d, aucun effet nocif observé

- Développement Pas d'information disponible.

Cancérogénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Danger par aspiration En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Les indications toxicologiques concernent le produit pur.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le

système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2 Autres informations Aucun

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance

Acide, 3-[[bis(2-méthylpropoxy)phosphinothioyl]thio]-2-methyl-propanoïque, CAS: 268567-32-4

LC50, (96h), poisson, 54 mg/l

EC50, (48h), Daphnia magna, 53 mg/l

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant, CAS: 64742-65-0

NOELR, (14d), poisson, 1 g/L

LL50, (96h), Invertebrates, 10 g/L

LL50, (96h), poisson, 100 mg/L

Produits de réaction d'acide dithiophosphorique bis(2-méthylpentan-2-yl) avec : oxyde de phosphore, oxyde de propylène et alkylamines en C12-14 (à chaîne ramifiée)

LC50, (96h), poisson, 24 mg/l

EC50, (48h), Daphnia magna, 91,4 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

compartiments de l'environnement Comportement dans les stations

d'épuration

Non déterminé

Non déterminé

Biodégradabilité

Non déterminé

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 10 / 13

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de

certaines substances dangereuses est respectée.

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

130205*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par

de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Huile de boîte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 11 / 13

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Huile de boite 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0

Page 12 / 13

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- Commentaire relatif aux

composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- annexe I (REACH) Le produit n'est soumis à aucune restriction au titre de l'annexe I.

- annexe XIV (REACH) Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV

du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- annexe XVII (REACH) Le produit contient ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon

l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 75

Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006

(REACH

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

- Observer les restrictions d'emploi

(FR):

ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2024)

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- VOC (2010/75/CE) non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une appréciation de sécurité des matières n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Huile de boíte 75W - 80 Numero d'article 180073



Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 23.04.2024, Révision 23.04.2024

Version 3.0. Remplace la version: 2.0 Page 13 / 13

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées Aucun